

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B ACTIVITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE 4 : TFE			
Ancien Code	TECO3B41CON	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XICO3410		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabrice LAURENT (fabrice.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le TFE est une production écrite originale de préférence en relation avec le stage en entreprise et défendue oralement devant un jury.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

- 5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données
- 5.2 Estimer les coûts nécessaires à la réalisation de projets sur base des plans, spécifications et offres
- 5.4 Évaluer les performances et la sécurité d'un ouvrage existant ou en construction.
- 5.6 Choisir les matériaux en fonction de leurs caractéristiques, des règles et techniques de mise en œuvre

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de (d') :

- rédiger un TFE qui est un document écrit développant de manière pointue les aspects techniques, administratifs et humains divers du sujet choisi (issu de la pratique du métier de la construction) ;
- justifier les choix et décisions techniques ;
- défendre oralement ce travail devant un jury d'enseignants et de professionnels du secteur.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : TECO3B40CON

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :
TECO3B41CONA Travail de fin d'études

50 h / 16 C

Contenu

Le détail du contenu est repris dans le dossier de stage-TFE.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

De nombreuses informations complémentaires sont disponibles sur la plateforme en ligne.
Un professeur-conseil est attribué à chaque étudiant afin de le conseiller dans sa rédaction du travail.
Un séminaire sur la préparation et la mise en oeuvre de la présentation orale du TFE est organisé entre la remise de l'écrit et la défense orale en session. Un suivi individuel est prévu pour les étudiants en difficulté lors de défenses à blanc organisées par le professeur-conseil.

Sources et références

Ressources de l'entreprise accueillante, du maître de stage (membre de l'entreprise), toute documentation technique ou bibliographie où l'étudiant jugera bon de puiser des informations en fonction de son sujet technique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le détail du contenu et des critères d'évaluations est repris dans le dossier de stage-TFE et/ou sur la plateforme en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation sur base du **travail écrit** (présentation, conformité, précision technique, abondance d'informations intéressantes). **Attention, si le travail écrit est jugé insuffisant, il ne sera pas éligible à la présentation orale.** Si le travail écrit est jugé satisfaisant, il fera ensuite l'objet d'une présentation orale devant un jury composé de professeurs et/ou d'invités extérieurs appartenant au monde de la construction : évaluation portant sur les tenue de l'étudiant, logique et gestion du temps, investissement dans la préparation, ouverture d'esprit, concision, maîtrise du sujet estimée sur base d'une séance de questions-réponses au terme de la présentation. Le détail de l'évaluation est disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).